

# Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



Le montant décaissé par les bailleurs de fonds est en hausse de 70% par rapport au volume global de financements décaissés durant l'année 2023. Toutefois, les investissements consentis ne se matérialisent pas sur le terrain. P.3

## INFRASTRUCTURE

# Plus de 1000 milliards de FCFA mobilisés en 9 mois pour 80 projets invisibles

## IMPOTS

### Une nouvelle forme du timbre fiscale pour accélérer la digitalisation au Cameroun

A compter du 15 novembre 2024, le timbre fiscal au Cameroun ne se présentera plus sous la forme d'une empreinte physique, annonce le ministre des Finances. P.4



## MARCHÉ FINANCIER

### La Cemac doit s'adapter pour rester compétitive et attractive

Autorité de régulation et de supervision du marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a organisé, en collaboration avec la Banque mondiale (BM), une conférence et des ateliers exclusifs consacrés à la réglementation du marché financier et le développement des économies de la sous-région. Les travaux, débutés le 5 novembre 2024, ont eu pour sous thématique la modernisation du cadre réglementaire de ce marché financier. P.5



## TRUMP À LA MAISON-BLANCHE

### Excès de pétrole, dollar fort, guerre commerciale

Alors que Donald Trump s'apprête à devenir le 47e président des États-Unis, le monde des affaires et de l'énergie est en alerte quant aux répercussions de cette arrivée sur l'équilibre fragile du marché pétrolier. Ce retour pourrait en effet intensifier une série de pressions sur l'offre et sur les politiques monétaires des pays producteurs ainsi que les partenaires de la plus grande puissance économique du monde. P.11



**BUSINESS & FINANCE**  
International

Toute l'information Economique, Financière et Boursière pour mieux investir en Afrique.

# Ecobank remporte 14 prix prestigieux décernés par Euromoney et Global Finance, renforçant ainsi son leadership bancaire panafricain

Le premier Groupe bancaire panafricain, a remporté un nombre record de 14 prix lors des Euromoney Awards for Excellence, des Global Finance Best Investment Banks and Sustainable Finance Awards, des Global Finance Best Bank Awards et des Global Finance Transaction Banking Awards.



rendements, qui place au premier plan notre clientèle et ses besoins en constante évolution. Nous continuons à tirer parti de la technologie et de toute l'étendue de notre expertise panafricaine pour accroître la valeur que nos clients tirent de nos offres, tout en leur apportant une expérience inégalée à chaque point de contact, de sorte que nous devenions leur partenaire bancaire privilégié », a déclaré Jeremy Awori, directeur général du Groupe Ecobank, à propos de ces distinctions.

pour la clientèle à travers l'Afrique. Ces distinctions viennent consolider les succès d'Ecobank après d'autres trophées obtenus en 2024, notamment celui de la Meilleure Banque pour les Pme en Afrique et celui de la Meilleure Banque de change au Nigeria lors des Global Finance Sme Bank Awards.

Pour y en arriver, selon le communiqué, les jurys de ces prix prestigieux ont évalué un large éventail de critères pour reconnaître les réalisations de Ecobank, notamment l'innovation, les résultats financiers et la solidité du modèle d'entreprise. Parmi les points forts, citons les services étendus de la Banque, son leadership numérique et la plateforme de paiement unique et unifiée qui transcende les frontières, améliorant ainsi l'accessibilité et la commodité

« Ecobank a reçu les trophées lors des cérémonies de remise des prix des Global Finance Best Investment Banks and Sustainable Finance Awards 2024 au Searcys at the Gherkin, à Londres, au Royaume-Uni, le 30 avril 2024 ; des Euromoney Awards for Excellence 2024 au Peninsula Hotel, à Londres, au Royaume-Uni, le 18 juillet 2024 ; des Global Finance Transaction Banking Awards 2024 à l'InterContinental à Pékin, en Chine, le 22 octobre ; et des Global Finance Best Banks Awards au National Press Club à Washington, D.C., aux États-Unis, le 26 octobre », lit-on dans le communiqué.

**S**elon un communiqué de presse, ces prix constituent une nouvelle reconnaissance par les experts, de l'engagement inégalé de la Banque à proposer des services financiers innovants et une expérience clientèle de qualité supérieure à travers l'Afrique.

permettre aux Africains et aux entreprises africaines d'accéder aux ressources essentielles dont ils ont besoin pour se développer et prospérer. Remporter ces 14 prix est un exploit sans précédent dans le secteur bancaire africain et réaffirme la force de notre engagement sur le continent. Cela démontre également l'impact croissant et le succès de notre stratégie de croissance, transformation et

« Notre vocation panafricaine est de proposer des services financiers de premier ordre pour

## Eco-tidien

Tous les lundis dans vos kiosques



Hebdomadaire Economique et Financière

Bien informer pour mieux investir en Afrique

contacts: 696 82 03 94 / 677 23 95 67

## INFRASTRUCTURE

# Plus de 1000 milliards de FCFA mobilisés en 9 mois pour 80 projets invisibles

Le montant décaissé par les bailleurs de fonds est en hausse de 70% par rapport au volume global de financements décaissés durant l'année 2023. Toutefois, les investissements consentis ne se matérialisent pas sur le terrain.

Entre janvier et septembre 2024, le Cameroun a mobilisé 1 000,244 milliards de Fcfa en faveur de 80 projets et programmes selon la Note de conjoncture récemment publié par la Caisse autonome d'amortissement (CAA). Cette facture est en hausse de 70% par rapport au volume global de financements décaissés durant l'année 2023, soit 589,5 milliards de Fcfa ; une hausse que la direction des opérations de la dette et des financements de la CAA adosse à « l'émission internationale auprès d'afreximbank pour un montant total de 131,1 milliards de Fcfa en janvier 2024 et au placement privé/eurobond auprès de la Citi Group, pour un montant de 333,5 milliards de Fcfa en juillet 2024 dédié au remboursement partiel des Restes à Payer », peut-on lire dans la note.

En effet, selon le tableau dressé par l'institution, le volume de financements décaissés est constitué à 46,5% des fonds destinés à la réduction des Restes à Payer, à 13,1% du Contrat de crédit en faveur de la République du Cameroun et à 5,5% des prêts à court terme Sonara, relatif à l'importation du pétrole (51,67 milliards). Les projets agricoles ont absorbé pour leur part 4% desdits décaissements (environ 42,8 milliards pour 7 projets). Les principaux postes de dépenses sont : les projets routiers avec 89,96 milliards décaissés pour 13 projets dont le projet de développement du secteur du transport (39,6 milliards), projet de réhabilitation de la pénétrente Est de la ville de Douala-Phase II (12,08

milliards) et le projet de construction de la Ring-Road (5 milliards).

Viennent ensuite les projets énergétiques avec 59,4 milliards de Fcfa décaissés pour 6 projets notamment le projet de remise à niveau du réseau de transport électrique (23,3 milliards) et le projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (Pirect ; 23,7 milliards). Pour les projets d'adduction en eau potable, le Cameroun a mobilisé 57,24 milliards depuis le début de l'année pour 4 projets dont les principaux sont le projet d'adduction en eau potable Yaoundé-Sananga (Paepys) avec 40,9 milliards et le projet d'adduction en eau potable de 9 villes pour 15 milliards. Sur le plan infrastructurel, le pays aura injecté 30,33 milliards dans le projet de construction en eau profonde de Kribi-Phase II.

## DES INVESTISSEMENTS TRÈS PEU VISIBLES SUR LE TERRAIN

Le montant décaissé par les bailleurs de fonds depuis le début de l'année correspond à 7% de la dette publique de l'Etat. Toutefois, ces secteurs prioritaires qui ont bénéficié des décaissements des bailleurs de fonds en faveur du développement des projets n'affichent pas particulièrement une bonne santé sur le terrain. Dans le cas du secteur routier par exemple, les données officielles indiquent une dégradation continue du linéaire routier au Cameroun. Le réseau routier en mauvais état s'est aggravé passant de 69,28% à fin décembre 2023



les investissements consentis ne se matérialisent pas sur le terrain

à 71,07% au 15 juillet 2024 soit une accentuation d'environ 1,8% en l'espace de 7 mois. Sur un linéaire global de 121 873 km, cela représente 86 529,83 km de route en mauvais état et moins de 12% du réseau routier en bon état.

Le secteur énergétique quant-à-lui présente une capacité disponible d'environ 1 200 MW sur 1 534 MW installée, soit 78,2%. Avec un parc de production d'électricité du pays actuellement constitué de 62% d'hydroélectricité, 14% de thermique au gaz, 22% de thermique au fioul et 2% de solaire, l'offre de production dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS) est de l'ordre de 940 MW. Or, la demande en journée atteint 960 MW et grimpe jusqu'à 1 140 MW en soirée, créant un déficit structurel et des conséquences

économiques. De fait, les fréquents délestages dont sont victimes les grandes villes du pays entraînent des répercussions non négligeables sur l'activité économique et le quotidien des Camerounais. Car les entreprises voient leur productivité affectée, tandis que les ménages doivent composer avec des coupures d'électricité fréquentes et imprévisibles. Toute chose qui pose un doute sur la matérialisation des différents investissements consentis alors que le pays se prépare à contracter et décaisser davantage de fonds à la faveur des projets dits de développement, ce qui va alourdir le poids de ces investissements dans la dette publique.

Omer Kamga

## GESTION FINANCIERE

# Le Cameroun cumule prêt de 4000 milliards de Fcfa d'emprunts extérieurs non utilisés

Selon la note de conjoncture sur la dette publique du Cameroun, que vient de publier la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le volume des Soldes engagées non décaissés (SEND's) par le pays atteint environ 3 980,1 milliards de Fcfa à fin septembre 2024. Cette enveloppe, fruit de différents prêts contractés auprès de créanciers extérieurs, est en hausse de 5,2% en glissement annuel, apprend-on officiellement.



Le siège de la CAA à Yaoundé

« Les SEND's désignent des ressources financières qui ont été contractées sous forme de dette auprès de divers partenaires financiers internationaux, notamment des États et des institutions multilatérales, mais qui n'ont pas encore été tirées ou décaissées. Cette situation engendre plusieurs implications à la fois financières et stratégiques pour la gestion des finances publiques », indique la note de

conjoncture de la CAA.

Selon le gestionnaire de la dette publique au Cameroun, les SEND's résultent souvent de facteurs tels que « les cycles d'exécution prolongés des projets », « les conditions strictes des bailleurs de fonds », ou encore une « conjoncture économique » (pandémies ou des crises énergétiques, etc.) pouvant affecter les calendriers de décaissement. Les experts pointent également la non-maturation

des projets à financer, avant la signature des conventions de financement avec les bailleurs de fonds ; ou encore les retards dans la mise à disposition, par l'État, des fonds de contrepartie sur certains projets. Afin d'éviter l'accumulation des SEND's, situation curieuse dans un pays en quête perpétuelle de financements pour rattraper son retard dans plusieurs secteurs, le Cameroun a adopté un nouveau mécanisme de décaissement des financements extérieurs fin 2019. Mais, rendu au mois de novembre 2024, ce mécanisme ne semble pas avoir eu des effets sur les SEND's. Pour preuve, à fin septembre 2024, le volume de ces emprunts oisifs (3 980,1 milliards de FCFA) dépasse même celui comptabilisé au 31 mai 2017 (3 929,9 milliards de FCFA), selon les données de la CAA.

Au demeurant, le gestionnaire de la dette publique au Cameroun ne perçoit pas les SEND's seulement comme quelque chose de négatif. « Les SEND's sont à la fois un enjeu et une opportunité de réévaluation des projets financés, avec la possibilité de renégocier les termes des prêts, si nécessaire. Leur gestion représente ainsi un défi en matière de planification budgétaire et

de gestion financière. Contrairement aux perceptions qui voient les SEND's uniquement comme un fardeau, ils peuvent être nécessaires dans le cadre des projets de financement, notamment en raison des délais entre l'engagement et le décaissement des fonds et du besoin de répartir les ressources pour soutenir le développement des pays émergents », soutient la CAA.

Au demeurant, en dépit de cet avis pondéré de la CAA sur l'incidence des SEND's sur la gestion des finances publiques, le chef de l'État, depuis au moins la circulaire 2023 sur la préparation du budget de l'État, n'a cessé de prescrire une gestion plus efficace de ces financements oisifs, à l'effet d'en réduire l'enveloppe. Paul Biya n'a d'ailleurs pas hésité à demander au gouvernement l'annulation pure et simple des conventions de prêts signés pour des projets dont les délais de démarrage ou d'exécution se prolongent indéfiniment.

Paul Nkala

## GOUVERNANCE

## INITIATIVE

# La Bourse de Casablanca transformée en holding, le marché à terme prêt à être déployé

L'instauration d'un marché des produits dérivés au Maroc vient de franchir un pas décisif mardi 12 octobre 2024 suite à la transformation de la société de la Bourse de Casablanca en holding regroupant le marché comptant, le marché à terme et la Chambre de compensation (CCP).



Le marché des capitaux marocain fait sa révolution

Le marché des capitaux marocain fait sa révolution. Mardi 12 novembre 2024, le lancement du marché à terme au niveau de la Bourse de Casablanca a été acté lors d'une réunion du Comité du marché des capitaux, présidée par la ministre de l'Économie et des finances. Le Comité, qui regroupe l'ensemble des régulateurs et des intervenants du marché, a en effet officialisé la transformation de la société de la Bourse de Casablanca en holding.

Cette restructuration entraînera la filialisation

de toutes les activités de la chaîne de valeur, à savoir le marché comptant, le marché à terme et la Chambre de compensation (CCP), avec en outre une prise de participation significative dans Maroclear, le dépositaire central. Pour accélérer le déploiement du marché à terme et des premiers produits dérivés, les banques ont pris une participation « active » dans le capital de la contrepartie centrale, autrement appelée

Chambre de compensation. Selon Nadia Fettah, cette réforme repose sur les leçons tirées de la crise financière de 2008 et répond aux exigences internationales en matière de transparence, sécurité et gestion des risques financiers. « Notre pays est prêt à lancer le marché à terme et une chambre de compensation qui viendront compléter le marché de capitaux marocain et le faire entrer dans le cercle fermé des places financières disposant d'une infrastructure de marché intégrée, jouant pleinement son rôle dans le financement de notre économie », a

déclaré à la presse l'argétière du Royaume, Nadia Fettah.

La ministre n'a pas manqué de souligner les enjeux de ce lancement : mobiliser plus de capitaux pour financer l'économie nationale et les importants programmes d'investissement qui se profilent, dans un contexte de rigueur, de discipline et de maîtrise des risques aux meilleurs standards. « Le lancement du marché à terme est un moment décisif pour le développement de nos marchés des capitaux », s'est félicitée Nezha Hayat, présidente de l'Autorité marocaine du marché des capitaux dans une déclaration à la presse. Selon la responsable, ce marché à terme va apporter une diversification des instruments, des solutions pour couvrir les risques et davantage de liquidité. « C'est un jalon important pour faire de notre marché un marché efficient, innovant, au service du financement de l'économie et des grands projets qui arrivent », a-t-elle affirmé. La présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), Nezha Hayat, a souligné que ce projet, en ligne avec le Nouveau Modèle de Développement (NMD), ouvre aux acteurs des marchés de nouvelles possibilités pour se prémunir

contre les fluctuations économiques.

Tarik Senhaji, directeur général de la Bourse de Casablanca, a affirmé que cette transformation s'inscrit dans une vision ambitieuse visant à moderniser le secteur financier marocain et à le positionner parmi les leaders africains. L'introduction au sein de la Bourse de Casablanca du marché à terme et de la Chambre de compensation permet de doter le Maroc d'une infrastructure aux meilleurs standards internationaux ; « Nous pensons, dans une première phase, à lancer des produits de gestion sur les indices boursiers, mais également les produits de gestion sur les taux et les bons du Trésor », a-t-il précisé.

En répondant aux standards internationaux les plus exigeants, la Bourse de Casablanca renforce ainsi son rôle de pôle financier de premier plan en Afrique, tout en consolidant la stabilité et la confiance des investisseurs. À noter que pour l'opérationnalisation effective de ce marché, il reste à homologuer les premiers produits à négocier et à délivrer les agréments aux opérateurs concernés. Pour ce dernier point, les premières demandes ont été déposées.

Placide Onguéné

## IMPOTS

## Une nouvelle forme du timbre fiscale pour accélérer la digitalisation au Cameroun

A compter du 15 novembre 2024, le timbre fiscal au Cameroun ne se présentera plus sous la forme d'une empreinte physique, annonce le ministre des Finances.



La direction générale des Impôts à Yaoundé

». Selon les agents du fisc, il s'agit d'un impôt payé par la plupart des bénéficiaires des exonérations fiscales, et dont le montant forfaitaire est de 300 000 FCFA, selon la réglementation.

De sources autorisées à la DGI, cette réforme, qui vise à sécuriser les recettes, exclut l'utilisation du cash pour l'achat du timbre ainsi que l'usage des machines à timbrer, souvent impliquées dans diverses pratiques frauduleuses. En effet, selon des sources fiables, certaines machines à timbrer, déclarées disparues ou faussement en panne, ont été utilisées dans certaines circonscriptions financières. Cela a permis à des réseaux mafieux de détourner d'importantes recettes publiques. Généralement, plusieurs de ces machines réapparaissent lors des périodes de forte demande de timbres fiscaux, notamment pendant le lancement des concours administratifs et des examens officiels dans le secteur éducatif.

Pour rappel, les machines à timbrer avaient été introduites au Cameroun il y a quelques années afin de lutter contre la contrefaçon des timbres physiques, qui faisaient alors rage dans le pays. Cependant, ces dispositifs n'ont pas non plus réussi à contrecarrer les fraudeurs, qui, à travers divers stratagèmes, continuaient de priver le Trésor public d'importantes ressources financières chaque année.

Omer Kamga

« Le ministre des Finances porte à la connaissance du public qu'à compter du 15 novembre 2024, le timbre fiscal requis sur les documents ci-après : le permis de conduire, la carte grise et les duplicata respectifs, le permis de port d'arme, le permis et la licence de chasse sur autres activités cinétiques, le permis de recherche à but scientifique, les contrats de transport (lettre de voiture), la mutation totale, le morcèlement judiciaire, le morcèlement par-devant notaire, le retrait d'indivision, l'immatriculation directe et les duplicata, sera déclaré payé en ligne, sur la plateforme de la direction générale des Impôts (DGI) », indique Louis Paul Motazé dans un communiqué signé le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

À en croire le ministre, « la quittance de paiement de cet impôt remplace l'empreinte physique du timbre concerné, et pourra être authentifié à partir du système de la DGI ». Au demeurant, en dépit de l'énumération faite par le ministre Motazé dans son communiqué, à la DGI, l'on précise que cette dématérialisation concerne tous les timbres fiscaux, y compris ceux ordinairement apposés sur les photocopies ou copies des documents, et même les « timbres gradués

## FINANCES PUBLIQUES

## La Cour des comptes de la Cemac en mission d'harmonisation au Cameroun

Lundi 11 novembre 2024 à Yaoundé Rosario Mbassogo Kung Nguidnang, Premier Président de la Cour des Comptes de la CEMAC, a été reçue par Alamine Ousmane Mey Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (Minepat) dans le cadre de la mission préparatoire des réunions annuelles des Présidents des Cours des Comptes nationales de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Cette visite s'inscrit dans une dynamique d'harmonisation des pratiques de gouvernance des finances publiques entre les États membres, afin de renforcer l'intégrité et la transparence dans la gestion des ressources publiques.

Au sortir de ces échanges, Rosario Mbassogo Kung Nguidnang, a déclaré à la Presse, que sa mission vise à échanger avec les différents Premiers Présidents des Cours Suprêmes des six pays de la zone CEMAC. L'idée est de collecter leurs différents points de vue, leurs divers modèles de fonctionnement, en particulier celui du Cameroun, qui dispose d'une Cours des Comptes près de la Cour Suprême. Il était donc important selon elle, de venir avant tout obtenir l'aval de l'administration en charge de l'intégration.

Au cours de cette audience, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a félicité son hôte, pour son engagement dans l'application des nouvelles normes de la Cour des Comptes communautaire, cadre normatif auquel le Cameroun a contribué activement à travers de nombreuses consultations nationales. La récente réforme, opérée à l'échelle communautaire, marque un tournant dans le champ d'action des juridictions financières de la CEMAC. Elle permet désormais aux Cours des Comptes d'exercer une compétence élargie,



Echange entre Rosario Mbassogo Kung Nguidnang et Ousmane Alamine Mey

incluant le contrôle non seulement des comptes publics, mais également la sanction des ordonnateurs pour fautes de gestion. Cette évolution vise à instaurer une gestion rigoureuse des finances publiques à l'échelle régionale.

En rappel, la Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Cameroun joue un rôle de premier plan dans le contrôle des opérations financières des projets à financements extérieurs. Particulièrement pour ce qui est des projets du portefeuille de la Banque Africaine de Développement, il revient à ladite Chambre, d'effectuer les audits des flux financiers, les audits comptables, ainsi que les audits des états financiers des projets dont les rapports sont transmis au MINEPAT ainsi qu'au bailleur. Cette pratique est fondée sur loi n°018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, qui précise que les fonds des bailleurs sont des fonds publics, ce qui prolonge la compétence du Juge des Comptes en matière de contrôle de l'usage desdits fonds.

Paul Nkala

## MARCHÉ FINANCIER

## La Cemac doit s'adapter pour rester compétitive et attractive

Autorité de régulation et de supervision du marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a organisé, en collaboration avec la Banque mondiale (BM), une conférence et des ateliers exclusifs consacrés à la réglementation du marché financier et le développement des économies de la sous-région. Les travaux, débutés le 5 novembre 2024, ont eu pour sous thématique la modernisation du cadre réglementaire de ce marché financier.

Investie d'une mission générale de protection de l'épargne placée en valeurs mobilières et des autres instruments financiers faisant l'objet d'un appel public à l'épargne dans l'ensemble des États membres de l'Union monétaire de l'Afrique centrale, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) dirigée par Jacqueline Adiaba-Nkembé, a organisé dans la capitale gabonaise, du 5 au 8 novembre dernier, une conférence et des ateliers se voulant « incontournables ». L'événement a réuni des experts et des professionnels du secteur pour discuter des dernières évolutions et des meilleures pratiques en matière de réglementation financière.

À Libreville, autour de la présidente de la Cosumaf, Jacqueline Adiaba-Nkembé, plusieurs anciens dirigeants de la Commission, ainsi que de la Commission des marchés financiers du Cameroun (CMF) ont prêté leur expertise à ce rendez-vous, d'autant plus que « leur héritage » continue d'inspirer et guide les actions des responsables actuels dans la quête d'un marché plus dynamique et inclusif. L'ambition de ce rendez-vous a donc été de fixer le cap pour l'avenir du marché financier communautaire, ainsi que l'amélioration continue de l'ensemble des acteurs. S'exprimant lors du lancement des échanges, la responsable de ce gendarme du marché financier de la Cemac a souligné qu'« au cours de ces dernières années, le paysage financier mondial a connu des transformations radicales ». Jacqueline Adiaba-Nkembé rappelle en outre que « la digitalisation, la montée en puissance des fintechs (fusion des mots « finance » et « technologie » (financial

technology), et désigne l'ensemble des nouvelles technologies financières utilisées pour améliorer les services financiers, Ndlr), ainsi que les attentes croissantes en matière de transparence et de protection des investisseurs, imposent à notre région de revoir et d'ajuster notre cadre réglementaire ». Ceci dans la mesure où « la Cemac doit s'adapter pour rester compétitive et attractive, tant pour les investisseurs locaux que pour les capitaux étrangers ».

#### RENFORCER LA CONFIANCE DES INVESTISSEURS, AMÉLIORER LA PROTECTION DES INVESTISSEURS...

Pour elle, la modernisation du cadre réglementaire envisagée a plusieurs objectifs clés à savoir « renforcer la confiance des investisseurs, améliorer la protection des investisseurs, faciliter l'accès au marché et encourager l'innovation et la digitalisation ». L'événement de Libreville a ainsi pour objectif principal de présenter les avancées réalisées par la Cosumaf dans le cadre de la modernisation du cadre réglementaire du marché financier de la Cemac et de finaliser les instructions restantes pour compléter ce cadre.

Plus spécifiquement, précisent des sources de la Cosumaf, il est question, lors des travaux, de présenter les nouveautés du cadre réglementaire ; de comparer le nouveau cadre avec ceux d'autres pays ou juridictions ; de finaliser les instructions restant à approuver ; d'identifier les obstacles, au-delà du cadre réglementaire, qui entravent le développement du marché financier de la Cemac.



Renforcer la confiance des investisseurs, améliorer la protection des investisseurs

#### BÂTIR UN « UN MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL DYNAMIQUE, INCLUSIF ET RÉSILIENT »

Il sera de même question d'informer les acteurs du marché financier sur les initiatives de la Cosumaf visant à assurer le bon fonctionnement et le développement du marché financier de la Cemac ; de mettre en lumière les contraintes au développement du marché financier identifiées par d'autres acteurs et d'identifier les pistes de collaboration future entre la Cosumaf et la Banque mondiale.

Invoquant la nécessité de bâtir un « un marché financier régional dynamique, inclusif et résilient », la présidente de la Cosumaf a fait noter que « cette modernisation ne pourra se réaliser sans la participation active de tous les acteurs impliqués ». Pour cette « étape essentielle » pour atteindre l'objectif fixé, madame

Adiaba-Nkembé a appelé les uns et les autres à mettre en œuvre des initiatives favorisant la croissance, l'innovation et la prospérité des économies de la sous-région.

Ces conférence et ateliers ont enregistré les présences de Théodore Edjangue, de Jean Claude Ngbwa, tous deux anciens présidents de la CMF et de Nagoum Yamassoum, de Rafaël Tung Nsue, également anciens présidents de la Cosumaf. Ensemble et avec l'assistance, ils ont entre autres, évoqué la « vision sur la construction et le développement du marché financier de l'Afrique centrale ».

À l'issue de la conférence des chefs d'États et de gouvernement de la Cemac de 2017, la fusion des deux bourses (Cosumaf et CMF) qui se faisaient concurrence a été actée. La Cosumaf est donc devenue l'unique régulatrice après absorption de la CMF du Cameroun.

Antoine Mboussi

## BVMAC

## Les investisseurs de la Bdeac reçoivent 57 milliards de Fcfa au titre d'intérêts en 2023

Au cours de l'année 2023, les investisseurs actifs sur le compartiment des obligations de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), basée à Douala au Cameroun, ont reçu une enveloppe globale de 76,5 milliards de Fcfa au titre du paiement des intérêts sur leurs différents placements.



La BDEAC, meilleur rémunérateur des investisseurs du marché

Selon le rapport d'activités 2023 du marché financier unifié des pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA), 74,5% de cette enveloppe, soit 57 milliards de Fcfa, ont été mis à disposition par la Banque de développement des États de l'Afrique

centrale (Bdeac).

La banque sous-régionale de développement est donc le meilleur rémunérateur des investisseurs du marché au cours de la période sous revue, grâce à ses trois lignes d'obligations cotées à la Bvmac. Il s'agit

notamment de l'emprunt obligataire de 2020, d'une durée de 7 ans rémunérée à un taux d'intérêt annuel de 5,45% (« Bdeac 5,45% net 2020-2027 »), qui avait permis à la Bdeac de mobiliser 106,7 milliards de FCFA sur le marché financier sous-régional ; de l'appel public à l'épargne de 114,8 milliards de FCFA baptisé « Bdeac 5,6% net 2021-2028 » ; et du tout dernier emprunt baptisé « Bdeac 6% net 2022-2029 », grâce auquel cette institution financière avait levé 110,8 milliards de FCFA à la Bvmac.

En plus de la Bdeac, quatre pays de la Cemac, qui cotent au total 10 lignes d'obligations souveraines sur le marché, ont payé aux investisseurs de la Bvmac des intérêts cumulés de 19 milliards de FCFA en 2023, apprend-on. Le rapport d'activités 2023 de la Bvmac n'indique pas les enveloppes par pays. Mais, avec cinq lignes d'obligations cotées, l'État du Cameroun devrait être en tête parmi ces pays, suivi du Gabon, qui cote trois lignes d'obligations, contre une seule

ligne pour le Congo et la République du Tchad.

Le classement des principaux rémunérateurs des investisseurs à la Bvmac est fermé par le crédit-bailleur Alios Finances Cameroun. Cette institution financière, leader du marché du crédit-bail au Cameroun, a versé aux investisseurs de la Bvmac 400 millions de FCFA d'intérêts en 2023, grâce à l'unique ligne d'obligations privées du marché. Filiale du groupe Tunisie Leasing et Factoring, récemment tombée dans l'escarcelle de Crédit d'Afrique Groupe de l'Ivoirien Serge Bilé, Alios Finance Cameroun avait intégré le compartiment des obligations de la Bvmac grâce à un emprunt obligataire à tranches multiples lancé en 2023. Cette opération, la 2<sup>e</sup> de cette catégorie dans la zone Cemac, après celle du Cameroun, avait permis à cette entreprise de lever un peu plus de 8 milliards de FCFA sur les 10 milliards recherchés.

André Noir

## DECENTRALISATION

# Au sujet de la réforme de la loi portant fiscalité locale au Cameroun

Le président Paul Biya a donné son accord pour que le projet de loi sur la réforme de la fiscalité locale soit présenté au Parlement. C'est ce qu'affirme un communiqué signé le 11 novembre dernier par Augustin Tamba, président des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC). Dans l'entourage proche d'Augustin Tamba, il est même confirmé que ce projet de loi devrait être soumis aux députés et sénateurs au cours de la session budgétaire ouverte cette semaine.



L'Assemblée Nationale du Cameroun

L'une des questions qui vont dominer les débats lors de la session budgétaire qui s'est ouverte mardi 12 novembre 2024 au Sénat et à l'Assemblée nationale, a trait à la très attendue réforme de la loi portant fiscalité locale au Cameroun. Un communiqué en circulation, signé du président de l'Association communes et villes unies du Cameroun (Cvuc), Augustin

des régions du Cameroun (Arc) », se réjouit Augustin Tamba, qui mentionne les changements majeurs induits par la future la réforme. Entre autres innovations, il est en effet attendu la transformation des centres divisionnaires des impôts en centres de fiscalité locale et des particuliers, le relèvement du seuil de l'impôt libérateur

Tamba, annonce que le président de la République, Paul Biya, a donné son « très haut accord » pour que le document soit soumis aux députés et sénateurs à l'occasion de la session budgétaire qui s'est ouverte le 12 novembre à l'Assemblée nationale et au Sénat.

« Cette décision marque une étape importante du plaidoyer intensif mené par les Cvuc, avec l'appui de l'Association à l'occasion de la session budgétaire qui s'est ouverte le 12 novembre à l'Assemblée nationale et au Sénat. »

de façon à augmenter significativement la part reversée aux collectivités territoriales décentralisées, la simplification de la fiscalité locale, avec l'instauration de l'impôt général synthétique sur les sociétés, pour une application facilitée à toutes les communes.

Cette réforme a également vocation à favoriser un meilleur recouvrement de la taxe foncière entièrement reversée aux communes, la répartition de la taxe sur les hydrocarbures, l'élargissement de l'assiette des centimes additionnels communaux et plusieurs autres impôts et plusieurs autres impôts locaux. « Toutes ces mesures marquent un grand pas vers l'autonomisation financière des CTDs et un souffle nouveau dans la vie des collectivités à partir de 2025 pour une amélioration effective des conditions de vie des populations locales. Les communes et villes unies du Cameroun assurent l'ensemble du mouvement municipal de leur implication entière dans le suivi du processus et de leur mobilisation active jusqu'à la promulgation de la loi (...) Nous remercions l'ensemble

des maires qui ont bien voulu mettre leur disponibilité, leur énergie et leur compétence pour l'aboutissement de ce processus qui, à coup sûr, va transformer le paysage économique de nos collectivités territoriales décentralisées », souligne Augustin Tamba. En l'Etat actuel des textes, l'on distingue 5 types d'impôts locaux, à savoir les impôts communaux qui regroupent la taxe foncière, l'impôt libérateur, les patentes et autres contributions liées aux licences, la taxe sur les jeux de hasard et le divertissement, etc. Il y a ensuite les centimes additionnels communaux découlant des taxes et impôts de l'Etat. Le troisième type d'impôts locaux est composé des différentes taxes communales, notamment la taxe communale sur le bétail, la taxe sur les armes à feu, la taxe d'abatage, etc. La réforme de la loi portant fiscalité locale va sans doute venir éclaircir les choses s'agissant, par exemple, de la clé de répartition de l'impôt synthétique minier libérateur, notamment dans les zones d'exploitation des ressources minières.

André Noir

## DIPLOMATIE

## Le Cameroun ouvre un consulat général à Guangzhou en Chine

Par décret du 7 novembre, le président de la République a créé un consulat général du Cameroun à Guangzhou, en République populaire de Chine. Ce consulat, nouvellement établi, est placé sous l'autorité de l'ambassade du Cameroun à Pékin, la capitale chinoise. Situé dans la principale ville de la province du Guangdong, il couvre également les provinces de Hunan, Jiangxi et Fujian.



Le marché des capitaux marocain fait sa révolution

Pour les Camerounais installés à Guangzhou, la création d'un consulat général dans cette ville marque l'aboutissement d'un processus initié en 2014. C'est ce qu'explique Pascal Dieu Seul Assala, un Camerounais résidant dans cette métropole depuis 2010, contacté par la SBBC. Selon lui, un consulat général à Guangzhou est rapidement devenu une nécessité en raison du nombre croissant de Camerounais vivants dans la province du Guangdong. « Il était évident que la croissance de la communauté et ses actions la positionneraient désormais comme la plus importante communauté camerounaise en Chine », souligne-t-il. La majorité de ces Camerounais, présents pour des raisons professionnelles ou académiques, sont regroupés au sein de la Communauté des Camerounais de Guangdong Chine (CCGC). Censeur au sein de ce regroupement, Pascal Dieu Seul Assala évalue que cette communauté n'est pas loin de « 1000 Camerounais dans le Guangdong, sinon plus ».

Au chapitre des avantages que va apporter

ce consulat général, notre interlocuteur rapporte que cela « va donner beaucoup plus de consistance dans la relation entre les Camerounais et le gouvernement local ». Mais l'un des avantages les plus importants, souligne-t-il est le gain de temps et d'argent pour l'obtention de documents.

En effet, il faut se rendre à Pékin en avion ou en TGV pour obtenir des documents consulaires ou bénéficier d'autres services. « Le tarif minimum, avion ou TGV, de Guangzhou vers Pékin, c'est 160 000 FCFA aller-retour. Pour aller faire le passeport, pour quelque service que ce soit à l'ambassade, cela coûte en temps et en argent. Le consulat résoudra tout ceci », explique un membre de la communauté camerounaise.

À noter que la création de ce consulat général intervient deux mois après la visite de travail du président Paul Biya à Pékin, où il a pris part aux travaux du sommet Chine-Afrique.

Elise Nguélé

## INITIATIVE

## Antoine Ndzengue lance officiellement ABC Finance

Agence Bancaire pour le Commerce (ABC Finance), filiale du Groupe Neptune, que dirige Antoine Ndzengue a officialisé ses activités le 15 novembre 2024 à Douala, son siège social. Cette microfinance a pour objectifs, la bancarisation et le financement des activités génératrices de revenus.



Antoine Ndzengue, promoteur de ABC Finance

Après avoir obtenu toutes les autorisations réglementaires des autorités compétentes, ABC Finance peut démarrer ses opérations. Pilotée par Cyrille Onomo, enseignant de gestion et finances à l'université de Douala, la nouvelle microfinance, dotée d'un capital de milliards de Fcfa, va proposer à ses clients, en plus du financement et l'épargne, des conseils financiers et l'octroi de crédits adaptés aux besoins spécifiques. « Nous croyons fermement au potentiel des entrepreneurs et des créateurs locaux. En leur offrant des services financiers adaptés et une écoute attentive, ABC Finance espère jouer un rôle central dans la croissance économique du Cameroun et au-delà », a déclaré Cyrille Onomo, directeur général d'ABC Finance.

Selon une source interne, après l'inauguration de son siège social situé au quartier Bali à Douala, la microfinance qui a pour promoteur Antoine Ndzengue va également lancer ses activités le 22 novembre 2024 dans

la ville de Yaoundé, avec l'ouverture de son guichet au quartier Biyem-Assi, au lieu-dit Acacias.

« ABC Finance, un acteur dynamique de la finance inclusive, s'engage à apporter des solutions financières novatrices et accessibles pour tous. L'inauguration à Douala marque une étape clé dans son développement et témoigne de l'engagement de l'entreprise à renforcer le tissu économique local en soutenant les petites et moyennes entreprises, ainsi que les particuliers », peut-on lire dans le communiqué de ABC Finance. La filiale du Groupe Neptune dédiée à la finance, selon ses responsables, a pour objectifs de contribuer au financement des activités génératrices de revenus, de soutenir et d'accompagner les micro-entrepreneurs en facilitant leur passage progressif de l'informel au formel, de contribuer à la bancarisation de la population camerounaise.

Christian Trésor Adong

## DÉCLARATION DE L'IRPP

# Plus de 10 milliards de Fcfa mobilisés en 10 mois

Ce chiffre représente 42% de l'objectif visé à un mois de la date butoir fixée par le ministre des Finances Louis Motaze après deux prorogations dont l'une en juin et la seconde intervenue en août 2024.



Seulement 42% des 25 milliards attendus

Des sources généralement crédibles à la Direction générale des Impôts (DGI) du Cameroun renseignent que 10,5 milliards de Fcfa ont été mobilisés à fin octobre au titre de l'Impôt sur les revenus des personnes physiques (Irrp). Ce chiffre représente un taux de réalisation de 42% par rapport à l'objectif d'au moins 25 milliards de Fcfa visé dans le cadre de cette réforme ressuscité en 2024. A un mois de la date butoir de déclaration de l'Irrp fixée au 1er décembre 2024, la DGI devrait encore mobiliser 14,5 milliards de Fcfa avec une cible de 2,1 millions de Camerounais à faire enregistrer. Ce qui traduit pour le moment, une timidité des contribuables non professionnels à souscrire à l'Irrp défini comme un impôt assis sur les gains réalisés par toute personne physique imposable.

Depuis le 1er janvier de l'année en cours, les contribuables sont appelés à effectuer cette déclaration au titre des revenus comptant pour l'exercice 2023 sur le site approuvé par la DGI. Il s'agit notamment des personnes bénéficiant des revenus des traitements, salaires du public et du privé, pensions, rentes viagères, et/ou revenus financiers, fonciers et globalement des rémunérations de toute nature (activités agropastorales, etc.), les revenus des capitaux mobiliers. Sont également concernés, des Camerounais exerçant une activité intellectuelle telles que les consultations ainsi que des personnes dont le gain provient de l'étranger, etc. Notons que l'objectif escompté peine à être atteint alors que Louis Paul Motaze a déjà procédé jusqu'à deux reprises, à la prorogation du délai de déclaration de l'Impôt sur les revenus des personnes physiques. Initialement fixée pour le 30 juin 2024, elle a été prorogée au 1er septembre puis au 1er décembre 2024. Louis Paul Motaze expliquait ce enième report par « fort engouement observé ces derniers jours dans la souscription des déclarations », écrivait-il dans un communiqué rendu public le 23

août.

### LA PRESSION MONTE...

A un mois de l'échéance, la pression monte tant du côté des usagers que de la Direction générale des Impôts qui compte mobiliser 0,6% des recettes fiscales (3 998,7 milliards de Fcfa) projetées à fin décembre 2024 grâce à l'Irrp. « Les émissions se situent à peu près à 1,5 milliard de Fcfa. Le taux de recouvrement est au-dessus du milliard de Fcfa encaissés pour le compte de l'Etat, rien que pour notre Centre », explique dans les colonnes du quotidien gouvernemental Cameroon Tribune, Bienvenu Ombga Tabi, chef de cellule du service au contribuable au Centre des impôts de Yaoundé 1er. Pour répondre aux plaintes des usagers sur les difficultés de déclarer ses revenus du fait de la mauvaise qualité d'internet, ce cadre de la DGI rassure que « Camtel a renforcé la fluidité de la bande passante. Du côté, sur toute l'étendue du territoire et pour tout type d'impôts confondus, la DGI est capable de produire 8 000 déclarations par jour ».

Pour rappel, l'impôt sur l'Irrp n'est pas nouveau puisqu'il figure dans le système fiscal camerounais depuis 1973. Mais il a été réformé par la loi n° 2002/014 avant d'être remis au goût du jour plus de 20 ans en guise de « mesure d'élargissement de l'assiette » face aux contraintes budgétaires de plus en plus importantes. En effet, « l'évaluation de la réforme de 2004, dix années après a montré que très peu de contribuables ont déclaré au terme d'un exercice des revenus consolidés. En réalité, hormis les salaires retenus à la source, les autres catégories de revenus restaient mal appréhendées », expliquait en mars dernier, Daniel Hippolyte Bickoé, chef de centre régional des Impôts du Centre 2. Rintroduite dans le code général des impôts, suite à la loi de finances de l'année 2021, cette réforme n'était pas appliquée jusqu'en décembre

2023. Ladite disposition fiscale a resurgi par le ministre des Finances Louis Paul Motaze le 7 mars 2024.

### DES SANCTIONS EN PERSPECTIVE

Dans son communiqué du 23 août 2024 portant prorogation de la date butoir de déclaration de l'Irrp, le ministre des Finances Louis Paul Motaze précisait que « le non-respect de cette obligation déclarative ouvre droit à l'application des sanctions prévues par le Livre des procédures fiscales ». Deux mois plus tôt, le membre du gouvernement faisait savoir que « les contribuables concernés sont invités à respecter l'échéance (fixée au 1er septembre 2024) afin d'éviter les désagréments qu'engendrerait la mise en œuvre des sanctions prévues pour défaut de déclaration ».

A l'observation, les contrevenants à cette disposition s'exposent notamment à une saisie de leur fichier actif des contribuables. Cette mesure coercitive aurait pour conséquence, l'impossibilité pour l'utilisateur d'obtenir une attestation de conformité fiscale. Il s'agit en effet, d'un document délivré par l'administration fiscale qui certifie qu'un contribuable est à jour de ses obligations déclaratives et de paiement d'impôts et taxes. Celui-ci aide par exemple à parapher des contrats en matière d'électricité, d'eau, etc. avec un concessionnaire. Sauf dispositions nouvelles du gouvernement, les contribuables qui souscriront au-delà du 1er décembre (si la date n'est pas à nouveau reportée), paieront une amende de 10% du montant des impôts à payer. Pour amener les à déclarer leurs revenus, les équipes de la DGI disent effectuer des descentes au sein des entreprises publiques, parapubliques et privées pour maximiser l'enregistrement, en plus des déclarations en ligne. Le fisc compte également sur les médias et hors médias pour atteindre son but.

Avec EcoMatin

## BVMAC

# Hausse de 800 % des transactions au troisième trimestre

La Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) enregistre une hausse de 800% des volumes de transactions au troisième trimestre 2024, grâce à la négociation d'obligations. L'encours de la dette obligataire dépasse 1 200 milliards de FCFA, les obligations du Cameroun, du Gabon et du Congo étant les plus actives. Les opérations en capital mettent en évidence les actions de la Socapalm, de la Safacam et de la Banque régionale, les ratios de liquidité restant faibles.



Le siège de la Bvmac à Douala

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), qui dessert les six pays de la CEMAC, a enregistré une hausse significative des volumes de transactions au troisième trimestre 2024, totalisant 1,714 milliard de Fcfa (2,6 millions d'euros) à travers 175 759 titres. Cela représente une augmentation de 800% par rapport au trimestre précédent, en grande partie due à la négociation d'obligations. Cependant, le total reste bien en deçà du record de 14,2 milliards de Fcfa enregistré au premier trimestre 2024.

Avec plus de 1 200 milliards de Fcfa d'encours de dette obligataire, les obligations restent le principal moteur de l'activité de la BVMAC. Au 3ème trimestre, 171 255 titres de créance ont été échangés pour une valeur combinée de 1,5 milliard de Fcfa, les obligations du Cameroun (ECMR6), du Gabon (EGA07), et du Congo (ECG02) étant les plus actives.

Sur les actions de la Socapalm, de la Safacam et de la Banque Régionale, pour une valeur de 185,8 millions de FCFA, mais la liquidité sur le segment des actions est restée faible, avec un ratio de liquidité de seulement 0,31%. L'action de la Socapalm a baissé de 6% au 3ème trimestre, affectant l'indice BVMAC-ASI qui a baissé de 0,03%.

### POINTS CLÉS À RETENIR

L'envolée de la BVMAC au troisième trimestre témoigne d'un appétit croissant pour les transactions obligataires dans la zone CEMAC, en dépit de la faible liquidité des actions. La performance du marché depuis le début de l'année, avec 16 milliards de Fcfa de transactions, a déjà dépassé le total de 12,4 milliards de Fcfa de l'année dernière. En 2023, les investisseurs ont reçu 79,5 milliards de Fcfa en dividendes et intérêts, soit une augmentation de 65% par rapport à l'année précédente. La forte activité obligataire de la BVMAC souligne la dépendance du marché à l'égard des titres de créance, en particulier ceux des émetteurs publics. Avec la croissance continue de l'activité obligataire, la bourse pourrait chercher à améliorer la liquidité de son segment actions pour attirer une plus large participation et maintenir sa trajectoire ascendante.

Paul Nkala

## MARCHES PUBLICS

## Plus de 200 projets estimés à 11 milliards de Fcfa abandonnés

Dans un communiqué rendu public le 1er novembre 2024, Ibrahim Talba Malla, le ministre délégué à la présidence chargé des Marchés publics (Minmap) donne un délai de 21 jours aux prestataires incriminés pour reprendre et achever lesdits chantiers sous peine de résiliation



Ibrahim Talba Malla, Ministre des Marchés Publics

Au Cameroun, environ 230 projets sociaux sont au poids mort sur les trois dernières années écoulées. Le communiqué du ministre délégué à la présidence chargée des Marchés publics (Minmap) de la République Ibrahim Talba Malla du 1er novembre 2024, identifie les entreprises locales ayant abandonné au moins un marché public au cours des exercices 2023, 2022, 2021 et précédents. Les projets abandonnés valent environ 11 milliards de Fcfa. Selon les observations du gouvernement, une vingtaine de ces projets

sont à l'arrêt, une trentaine n'ayant jamais démarré, la majorité à l'abandon. L'on constate qu'environ 90 projets ont largement dépassé les délais contractuels soit 40% des marchés publics en abandon. A en croire le document, les motifs de cette inertie trouvent leurs origines entre la défaillance des entreprises, la non disponibilité des documents contractuels, le non-paiement des décomptes, le manque de mobilisation des entreprises adjudicatrices, etc.

## IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Cette situation impacte négativement l'environnement socio-économique. A titre d'illustration, plus de 25% d'entre eux portent sur la construction des salles de classes, toute chose qui fragilise l'éducation dans les zones ciblées dans un contexte où le nombre d'élèves va croissant. A en croire l'Institut national de la statistique (INS), le Cameroun est passé de 4,3 millions d'élèves au Primaire en 2019 à 4,9 millions en 2022. Par contre, le nombre d'établissements a subi une baisse passant de 22 433 à 22 074 à la même période soit une diminution de 359 écoles en trois ans (-1,6%). A cette liste viennent se greffer des projets d'adduction en eau potable, d'électrification, de construction des centres de santé, des logements d'astreinte dans un contexte où les disparités d'accès à ces besoins sociaux perdurent entre les zones rurales et les zones urbaines.

Sur le volet forestier par exemple, le projet de fourniture et de mise en service d'une machine à bois à la SAR/SM (Section artisanale rurale et section ménagère) de Ndélélé (région du Nord) est en abandon après un taux d'exécution de 60% au 18 juillet 2023 pour un taux de consommation des délais de 607%. A l'ère de la promotion

de la politique d'import-substitution, de nombreux projets sont malheureusement en berne. C'est le cas du marché de construction d'un étang artificiel pour la pisciculture à Tagawa (région de l'Extrême-Nord).

## PASSATION DES MARCHÉS

S'il est vrai qu'une infime partie des entreprises sur le banc des accusés présentent pour argument le non paiement des décomptes, la désertion de la majorité sur le terrain remet néanmoins sur la table l'efficacité des différents maîtres d'ouvrage ainsi que le processus de contractualisation. L'on se souvient tout de même que dans un rapport rendu public en juin dernier, la Banque mondiale fait savoir que « 94% des entreprises interrogées jugent non transparent le système de passation des marchés publics et d'attribution des bons de commandes administratifs (BCA) au Cameroun ». Malgré le retard criard observé sur le terrain, le ministre des Marchés publics accordé un délai de 21 jours aux prestataires concernés (à compter du 1er novembre 2024) à l'effet de reprendre les travaux et de les achever sous peine de résiliation de contrat.

Cédric Boyomo

## INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

## Plus de 2000 km de route construite au Cameroun entre 2016 et 2023

Le Cameroun a achevé la construction et la mise en service de 2 075,19 km de nouvelles routes tracées entre 2016 et 2023, selon le ministère des Travaux publics (Mintp). Ces projets couvrent un large éventail de régions et constituant des infrastructures essentielles au développement économique et social du pays.

Parmi les réalisations majeures figurent la route Numba-Bachuo-Akagbe (52,50 km) et la route Bamenda-Batibo-Numba (63 km), situées dans la région du Nord-Ouest. L'aménagement de ces routes a renforcé l'offre en infrastructures de transport, notamment le corridor Bamenda-Enugu, qui relie le Cameroun au Nigeria. Une autre réalisation clé est la route Edéa-Kribi (Lot 1), longue de 38,50 km, qui relie la ville d'Edéa, dans la région du Littoral, au port en eaux profondes de Kribi, situé dans la région du Sud. Ces travaux ont également permis de désenclaver de nombreuses zones rurales et d'améliorer la circulation dans les grandes villes, notamment grâce aux aménagements des entrées Est et Ouest de Douala, ainsi qu'à la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala (60 km, phase I), qui relie la capitale politique à la métropole économique du pays. Le ministère des Travaux publics souligne par ailleurs d'autres projets d'envergure. Notamment la construction de la route Olama-Kribi (106,15 km), qui doit faciliter le transport de marchandises lourdes entre le port en eaux profondes de Kribi et Yaoundé, et la réhabilitation de la route Maroua-Bogo (34,84 km), dans l'Extrême-Nord. Cette voie connecte Maroua aux zones agricoles

et halieutiques de Guirvidik, Maga et Pouss. Par ailleurs, les infrastructures d'approche du monument Paul Biya (5,26 km) ont également été aménagées. Ces nouvelles routes renforcent les connexions internes et régionales du pays, facilitant ainsi les échanges commerciaux et la mobilité des populations.

Le 7 novembre dernier, les services de communication du ministère des Travaux publics ont annoncé sur Facebook qu'au 31 décembre 2023, le Cameroun comptait 10 234,94 km de routes bitumées. Toutefois, dans une interview publiée le 2 février 2024 dans le quotidien public Cameroun Tribune, le ministre Emmanuel Nganou Djoumessi avait précisé que le pays disposait de 10 225,58 km de routes bitumées sur un total de 121 873 km de réseau routier, soit seulement 8,39 % du réseau national.

Parmi ces routes bitumées, plus de la moitié (5 798,69 km) sont des routes nationales. Les autoroutes représentent 109 km, alors que les routes régionales s'étendent sur 1 606,08 km, et les routes communales totalisent 2 711,81 km. Bien que ces chiffres marquent un progrès notable, les autorités reconnaissent qu'il reste encore beaucoup



Bitumer au moins 6 000 km de nouvelles routes d'ici 2030

à faire pour moderniser et étendre le réseau routier, en particulier pour améliorer l'accessibilité des régions éloignées et soutenir l'économie nationale grâce à une infrastructure de transport renforcé.

Dans le cadre de sa Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), le Cameroun a pour objectif de bitumer au moins 6 000 km de nouvelles routes d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement prévoit une accélération du rythme de construction, avec un plan

de bitumage de 1 888,72 km de nouvelles routes entre 2024 et 2026. Selon la Stratégie intégrée des infrastructures de transport multimodal (S2ITM), les objectifs annuels sont ambitieux : 656,96 km en 2024, 414,6 km en 2025 et 817,16 km en 2026. Ces projets visent à renforcer l'intégration régionale et internationale du pays, tout en soutenant la croissance économique et en facilitant le transport des personnes et des marchandises.

Bouba Yankréo

**Eco-tidien**  
Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala  
Récépissé de déclaration  
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011  
B.P : 13096 Douala  
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394  
Mail : journal.ecotidien@gmail.com  
Web : www.ecotidien.com

**DIRECTEUR DE PUBLICATION  
ET REDACTEUR EN CHEF**  
Bertrand ABEGOUMEGNE

**CONSEIL EDITORIAL**  
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI  
Alain MINOUE

**REDACTION CENTRALE**  
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,  
Christian ADONG, Hassan MAMA  
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA  
André Noir, Placide ONGUENE

**MISE EN PAGE**  
Jules HERVÉ INF.

**IMPRIMERIE**  
Macacos

**DISTRIBUTION**  
Messapresse

**TIRAGE**  
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services





## 10e FORUM DE LA FANAF

# Le financement de la croissance des marchés au cœur des enjeux du conclave d'Abidjan

La 10e édition du Forum des marchés d'assurances s'est tenu du 7 au 9 novembre 2024 à Abidjan, la capitale ivoirienne. Cet événement, organisé par la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (FANAF), en collaboration avec l'Association des sociétés d'assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI), a réuni des experts de l'assurance autour du thème « Financement de la croissance des marchés FANAF ». Pendant deux jours, les principaux acteurs du secteur ont exploré les moyens de renforcer la contribution de l'assurance au développement économique en Afrique.



Renforcer la contribution de l'assurance au développement économique en Afrique

À l'ouverture des travaux, le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Arthur Ahoussi, représentant le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a souligné que, dans un contexte où l'assurance reste presque un produit de luxe et donc inaccessible à la majorité des citoyens des pays membres de la FANAF, il est impératif pour les professionnels du secteur de réfléchir aux mécanismes de croissance des marchés des assurances et à leur financement.

Il a relevé qu'en dépit des initiatives des pouvoirs publics et des opérateurs économiques, le taux de pénétration de l'assurance reste faible, à moins de 2%, loin de la moyenne mondiale de 6%. L'un des objectifs majeurs assignés à la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) est de mettre à disposition des populations des couvertures adaptées à leurs besoins, notamment dans les zones rurales et agricoles. « Mais une trentaine d'années après l'adoption du traité, cet objectif est loin d'être atteint, malgré l'adoption d'un cadre réglementaire pour la micro-assurance », a affirmé Arthur Ahoussi, saluant la dynamique constructive dans laquelle s'inscrit la FANAF pour le bien-être des populations.

Le président de l'ASACI, Mamadou Koné, a déclaré que le forum est devenu un rendez-vous incontournable pour l'industrie africaine des assurances, offrant des échanges enrichissants sur les défis et perspectives des marchés. Il a souligné l'importance du rôle de l'industrie des assurances dans le développement économique, « non seulement en protégeant les biens et les personnes, mais aussi en mobilisant des ressources pour soutenir les investissements et la résilience des entreprises et des ménages ». Le forum donnera lieu à des réflexions approfondies sur quatre sous-thèmes liés à la problématique suivante : « Comment mobiliser les ressources pour une croissance des marchés ? »

Le directeur du Trésor public ivoirien, Arthur Ahoussi, a exhorté les différents acteurs à jouer leur rôle dans un partenariat public-privé constructif. Selon lui, il est nécessaire d'identifier de nouvelles opportunités et des pistes de financement pour le développement des marchés. «

Le gouvernement ivoirien ne ménagera aucun effort pour appuyer toutes les initiatives nationales ou internationales visant à une synergie d'actions pour le développement du secteur des assurances, pour le bien-être des populations », a assuré le représentant du ministre des Finances et du Budget.

Pour le président de la FANAF, César Ekomé Efené, « entre stratégies de croissance interne, il faut aller 'pêcher au large' pour assurer une croissance accélérée du secteur afin qu'il prenne toute la place qui lui revient. » Il a souligné que c'est la croissance qui offrira les ressources nécessaires pour accompagner les États dans leur développement économique et social. Il a cité en exemple le marché ivoirien des assurances, où l'Autorité Nationale de Régulation du Secteur des Assurances de la Côte d'Ivoire, à travers la Direction des Assurances, est une partie prenante active dans le développement de l'assurance.

Le forum se déroule dans un contexte où les paradigmes mondiaux évoluent sous l'influence de crises comme les conflits armés et les menaces terroristes, rappelant l'importance de l'assurance comme pilier de stabilité. En Afrique, où les défis sont nombreux, l'assurance joue un rôle clé pour protéger les populations et soutenir le développement économique.

Le Forum de cette année se veut résolument tourné vers l'avenir. Les débats et échanges de cette édition posent les jalons d'une industrie de l'assurance africaine plus innovante et plus dynamique. Avec l'appui des autorités ivoiriennes et des participants venus en nombre, cet événement augure des solutions concrètes pour répondre aux attentes des populations et faire progresser le secteur de l'assurance sur le continent.

Placide Onguéné

## TRANSITION NUMERIQUE

# Le boom des Fintech stimule l'inclusion financière en Afrique

Dans un rapport récemment publié, la Banque européenne d'investissement (BEI) révèle que la taille du secteur fintech en Afrique a presque triplé depuis 2020, apportant des services financiers vitaux aux communautés mal desservies à travers le continent. Cependant, le rapport, *Finance en Afrique 2024* met également en évidence d'importants obstacles à la croissance : des coûts de financement élevés et des capitaux limités, qui entravent les transitions climatique et numérique de l'Afrique.



La Fintech révolutionne notre façon de concevoir la finance en Afrique

« La Fintech révolutionne notre façon de concevoir la finance en Afrique », a déclaré Thomas Östros, vice-président de la BEI. « En tirant parti de la technologie, nous pouvons améliorer l'accès au financement pour des millions de personnes et favoriser une croissance économique durable. »

L'expansion rapide des solutions de finance numérique modifie le paysage financier africain, les sociétés de technologie financière passant de 450 en 2020 à 1 263 début 2024. Cet essor accroît l'accès au crédit, bénéficiant particulièrement aux petites entreprises et aux populations marginalisées, selon le neuvième rapport annuel de la BEI. Le secteur bancaire en Afrique enquête. Alors que les solutions numériques fleurissent, le secteur bancaire traditionnel en Afrique est confronté à des défis considérables. Environ un tiers des banques africaines ont signalé un manque de capitaux et cité les coûts de financement comme des obstacles à la croissance. Ces contraintes contribuent au déclin du crédit au secteur privé en Afrique, qui est passé de 56 % du PIB en 2007 à 36 % en 2022, freinant les progrès en matière d'industrialisation et de résilience économique.

Debora Revoltella, économiste en chef de la BEI, a souligné l'urgence de relever ces défis pour libérer le potentiel de l'Afrique. « Même si nous constatons certains signes d'amélioration, le coût élevé du financement reste une source de préoccupation. Alors que nous affrontons le double défi du changement climatique et de la transformation numérique, le rôle des prêts des banques multilatérales de développement est encore plus pertinent pour soutenir une croissance durable sur le continent ». Le rapport souligne la vulnérabilité accrue de l'Afrique au changement climatique, 34 % des banques interrogées faisant état d'une détérioration de la qualité de leurs actifs en raison d'événements météorologiques extrêmes. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont particulièrement touchées, car les risques liés au climat compromettent leur résilience et leur solvabilité. L'appel à l'action de Revoltella souligne la nécessité de modèles de

financement capables d'absorber les risques climatiques tout en favorisant la croissance économique.

Les prêts sensibles au genre constituent une autre tendance notable identifiée dans le rapport. Neuf banques sur dix en Afrique envisagent ou mettent en œuvre une stratégie de genre, encouragées par les données montrant de meilleures performances en matière de prêts parmi les entreprises dirigées par des femmes. Près de 70 % des banques ont signalé une baisse des taux de prêts non performants pour les entreprises appartenant à des femmes, et 17 % prévoient d'introduire une stratégie dédiée à l'égalité des sexes pour élargir cette voie prometteuse.

Les conditions économiques en Afrique s'améliorent progressivement, avec la baisse des rendements des obligations souveraines, donnant à plusieurs pays un nouvel accès aux marchés obligataires internationaux. Toutefois, l'indice des conditions financières de la BEI montre toujours que les conditions financières globales sont restrictives, ce qui pose des défis à la croissance du secteur privé. La BEI Global, une division dédiée aux partenariats internationaux, cherche à combler ces déficits financiers en soutenant les investissements durables en Afrique. Grâce à des initiatives telles que Global Gateway, la BEI Global vise à mobiliser 100 milliards d'euros d'investissements d'ici 2027, en mettant particulièrement l'accent sur les infrastructures numériques et la résilience climatique.

Le *Finance en Afrique 2024* Le rapport propose une analyse complète des opportunités et des défis structurels auxquels est confronté le secteur financier africain. Alors que la fintech continue de transformer les services financiers de la région, le rapport de la BEI souligne que l'assouplissement des barrières financières et l'investissement dans l'adaptation au climat sont des étapes essentielles vers un avenir économique durable et inclusif en Afrique.

Placide Onguéné

## CONJONCTURE

## RAPPORT

# Les banques africaines privilégient la dette publique aux prêts aux entreprises abandonnés

Sous la pression des besoins de financement des Etats africains, les banques se tournent de plus en plus vers la dette publique. Ce phénomène, connu sous le nom d'effet d'éviction, freine l'accès au crédit pour le secteur privé et inquiète face aux risques accrus pour le système bancaire.



Les banques ne financent plus les PME

Les Etats africains se sont massivement tournés vers les banques locales pour leurs besoins de financement sur la dernière décennie, selon le rapport « Finance in Africa : Unlocking investment in an era of digital transformation and climate transition » publié le jeudi 7 novembre par la Banque européenne d'investissement (BEI). Entre 2010 et 2023, les avoirs des banques africaines en dette souveraine intérieure ont connu une augmentation notable, passant de 10,3% à 17,5% de leurs portefeuilles. Cette situation, au-delà de révéler un système bancaire plus exposé aux aléas de la dette

L'effet d'éviction - phénomène par lequel les banques privilégient les investissements dans la dette publique au détriment des prêts au secteur privé - s'est intensifié au point d'atteindre des niveaux records en 2023, notamment dans plus de la moitié des pays africains. En Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, la situation est particulièrement critique. Les banques locales, sous la pression de la dette publique, allouent une part croissante de leurs ressources aux instruments souverains, souvent

publique, limite l'enveloppe disponible pour les prêts au secteur privé. En conséquence, le crédit bancaire au secteur privé est en recul, de 42% en 2010 à 38% en 2023, malgré une demande de financement en hausse dans le tissu entrepreneurial africain.

## L'EFFET D'ÉVICTION S'INTENSIFIE EN AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OUEST

perçus comme moins risqués. Cette tendance se traduit par une concurrence accrue entre le secteur public et le secteur privé pour capter les financements des banques, au détriment de l'investissement privé.

En Afrique centrale, le portefeuille bancaire en dette publique a augmenté pour atteindre 24% du total des actifs contre 2,6% en 2010. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe suivent cette tendance avec des augmentations comprises entre 7% et 9% des actifs. En revanche, la baisse du crédit privé est la plus marquée en Afrique australe, où elle atteint -12,1% des actifs, contre une réduction de 2% à 3% en Afrique centrale, de l'Ouest et du Nord.

Cette préférence des banques pour les actifs souverains traduit une réalité financière : les obligations d'Etat, bien que peu risquées, offrent des taux élevés qui répondent aux impératifs de rentabilité des établissements financiers. Par exemple, les rendements sur la dette souveraine ont atteint des niveaux records : le Ghana a levé des fonds à un taux de 19%, et le Kenya à plus de 12%. Comparativement aux taux de 5% à 8% offerts par les prêts aux PME, ces rendements élevés, renforcent la préférence des banques pour les obligations d'Etat.

## DE DOLLARS POUR LES PME

Le secteur privé paie le prix fort de ce phénomène. Le déficit de financement pour les PME en Afrique subsaharienne est estimé à 194 milliards de dollars par an. Les PME, qui représentent 80% des entreprises et 60% des emplois dans la région, sont les premières touchées par cette réduction de l'accès au crédit. Selon le rapport de la BEI, 57% des PME signalent que l'insuffisance de financement est leur principal frein à la croissance, tandis que 45% font face à des difficultés pour accéder à des crédits de trésorerie.

Particulièrement touché, le secteur agricole un pilier économique dans plusieurs pays voit une large part de ses PME confrontées à une réduction des crédits.

Le défi est également interne aux banques, pour qui le risque de crédit demeure une préoccupation majeure. En 2022, environ 27% des prêts aux PME étaient considérés comme non productifs, un taux qui, bien qu'en légère baisse, reste préoccupant. Ce niveau de prêts non performants explique en partie la prudence des banques à l'égard du crédit au secteur privé.

UN DÉFICIT DE FINANCEMENT DE 194 MILLIARDS Placide Onguéné

## CEMAC

## Selon la Cobac, le Gabon présente des risques financiers croissants

Le Gabon est actuellement dans une situation économique préoccupante, selon la dernière évaluation de la Cobac (Commission Bancaire de l'Afrique Centrale). Dans une circulaire datée du 18 octobre 2024, le régulateur a rappelé que les banques de la Cemac doivent disposer de fonds propres plus importants pour couvrir les risques liés aux prêts accordés aux Etats de la région. Cette mesure, qui affecte particulièrement le Gabon, place le pays en infraction totale par rapport aux critères de convergence régionaux.



Le Gabon a cumulé des arriérés de dettes

Dans le détail, le Gabon ne respecte aucun des principaux critères économiques exigés par la CEMAC, ce qui a pour conséquence une pondération des risques de 100% sur ses obligations et prêts.

La non-conformité du Gabon aux critères de convergence repose sur plusieurs facteurs économiques. Le pays a cumulé des arriérés de dette, son solde budgétaire est déficitaire, et sa dette publique dépasse largement le seuil des 70% du PIB. Ces manquements entraînent des risques accrus pour le système bancaire, car les banques doivent réserver une somme équivalente au montant prêté ou investi dans des titres gabonais, ce qui alourdit leur bilan. Cela a un effet direct sur la liquidité des établissements bancaires, limitant leur capacité à financer l'économie réelle.

### LE GABON EN MARGE DES CRITÈRES DE CONVERGENCE DE LA CEMAC

En effet, la situation économique du Gabon contraste avec celle d'autres pays de la région, comme le Congo, qui présente un excédent budgétaire et respecte mieux les critères de

convergence. Dans ce contexte, le Gabon se retrouve isolé, avec des risques systémiques potentiels pour l'ensemble de son secteur bancaire. Cette situation pourrait entraîner une diminution des prêts aux entreprises et à l'économie locale, freinant ainsi la croissance et le développement. La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) l'avait d'ailleurs souligné en indiquant une hausse des risques d'impayés d'entreprises. De cette situation résulte un certain nombre de points négatifs. Les experts prévoient que cette nouvelle réglementation, entrée en vigueur pour la période 2024-2025, pourrait aggraver la crise économique du pays. Les banques ayant une forte exposition à la dette publique gabonaise devront peut-être ajuster leurs stratégies d'investissement, avec des conséquences négatives sur la stabilité financière et sur la confiance des investisseurs dans les obligations gabonaises. Ce n'est pas la baisse des charges financières de la dette annoncée pour 2025 par les autorités gabonaises qui résoudra le problème.

André Noir

## EVALUATION BUDGETAIRE

## L'exécution du Budget d'Investissement Public affiche des résultats globalement satisfaisants

C'est ce qui ressort des travaux de la première session 2024 du Comité national de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public, tenus lundi 11 novembre 2024 à Yaoundé, sous la présidence de l'Honorable Rosette Moutymbo épouse Ayayi.

Selon l'évaluation effectuée au cours de cette session, le taux d'exécution physique des projets du BIP au troisième trimestre 2024, atteint un taux de 44,57%, contre 40,77% à la même période en 2023, soit une hausse de 3,80 points. Cette amélioration est portée par les performances remarquables des projets financés sur ressources extérieures, dont le taux de réalisation physique s'élève à 45,94% contre 33,11% en septembre 2023, marquant une progression de 13,67 points. Parallèlement, le taux de décaissement des financements extérieurs a atteint 45,95%, contre 25,93% à la même période l'année dernière, soit une augmentation de 20 points.

En ce qui concerne le BIP des ressources internes à gestion déconcentrée, les performances continuent de croître, avec un taux de réalisation physique passant de 41,53% en 2023 à 50,77% en 2024. Soit une augmentation de 9,24 points. Les régions de l'Adamaoua et de l'Ouest se distinguent en enregistrant les meilleurs taux d'exécution physique, respectifs de 66,72% et 63,35%. En revanche, les régions du Nord et du Littoral affichent les taux d'exécution les plus bas.

Toutefois, malgré cette dynamique positive pour les ressources transférées, le taux de réalisation physique global du BIP financé par les ressources internes accuse une baisse, atteignant 42,72% contre 50,51% à la même période l'année dernière, soit une diminution de 7,79 points.

Répondant aux questions de la presse, l'Honorable Rosette Moutymbo épouse Ayayi, Présidente du Comité national de suivi, par ailleurs, Présidente de la Commission des finances et du budget à



Les performances continuent de croître

l'Assemblée nationale, a précisé que cette baisse s'explique par certaines difficultés ayant freiné l'exécution des projets du BIP. Parmi les obstacles, elle a cité les problèmes d'insécurité dans certaines régions, l'absence de maturation de certains projets, les impacts des changements climatiques, ainsi que les retards dans les paiements des fonds de contrepartie. Elle a néanmoins rassuré que des mesures sont en cours pour pallier ces retards avant la fin de l'exercice.

Notons qu'au terme du troisième trimestre de 2024, les projets du BIP ont été mis en œuvre dans un contexte international marqué par une reprise économique mondiale difficile, influencée par des conflits armés persistants en Ukraine et au Moyen-Orient, le resserrement des conditions financières avec le maintien de taux d'intérêt élevés, ainsi que les tensions inflationnistes, bien qu'en légère décélération. Sur le plan national, en réponse à l'Ordonnance N°2024/001 du 20 juin 2024, modifiant la Loi de Finances 2024, la prévision de croissance a été révisée à la baisse à 4,1%, contre une estimation initiale de 4,5%. Ce réajustement tient compte d'une croissance économique moins dynamique que prévu et d'une production pétrolière révisée à la baisse. En conséquence, le BIP a été ramené de 1 652,07 milliards de Fcfa à 1 604,07 milliards de Fcfa.

## COP29

## Les enjeux des négociations pour le continent africain

La 29e conférence de l'ONU sur le changement climatique a démarré lundi 11 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan. Quarante mille participants, dont une centaine de chefs d'Etat, y sont attendus pour mieux lutter contre le réchauffement de la planète et ses conséquences. Prévue jusqu'au 22 novembre, elle doit se conclure par un nouvel objectif d'aide financière aux pays en développement. Une question qui concerne l'Afrique au premier chef.



1 L'Afrique demande 1 300 milliards de dollars chaque année

Alors que les températures mondiales battent cette année encore tous les records et que les catastrophes climatiques s'enchaînent, les participants à la COP29 qui démarre ce lundi 11 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan, vont devoir décider d'un nouveau montant pour aider les pays en développement à faire face à la crise climatique jusqu'en 2030. A elle seule, l'Afrique demande 1 300 milliards de dollars chaque année jusqu'à cet horizon. « On veut que cet objectif ne soit plus seulement un chiffre politique, un chiffre

rond qui sonne bien aux oreilles, mais que ce soit un objectif véritablement en adéquation avec les besoins des pays en développement, explique Tosi Mpanu Mpanu, le négociateur de la RDC à la COP. Dans cette perspective, le groupe des pays africains estime donc qu'il faudrait mobiliser entre 1000 à 1300 milliards de dollars par an pour aider le continent afin qu'il respecte les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir la limitation de la hausse des températures à 1,5°C d'ici à la fin du siècle », poursuit celui-ci.

Cet argent doit notamment permettre aux pays pauvres d'opérer leur transition vers les énergies renouvelables. Il doit aussi les aider à s'adapter au changement climatique pour mieux y résister et servir à réparer les dégâts causés par les inondations, les sécheresses et les cyclones qui se multiplient.

Ce qui compte pour les pays africains, c'est de faciliter l'accès à l'argent. Selon la Banque Africaine de développement, le continent ne reçoit que 3% des flux mondiaux en faveur du climat. Pour ces pays, dont beaucoup croulent déjà sous les dettes, il est par ailleurs important que ces fonds soient principalement versés sous forme de dons et non de prêts qu'il faudra rembourser avec des intérêts. « Nous espérons que, s'ils sont mobilisés, ces financements auront de meilleures modalités de déboursement car souvent l'argent est là, mais nous n'arrivons pas à y accéder », confirme Tosi Mpanu Mpanu.

## CRISPATIONS NORD-SUD

Si les pays en développement attendent beaucoup de cette COP29, ils savent toutefois qu'elle se déroule dans un contexte géopolitique compliqué. « Il y a des conflits armés qui affectent certaines régions de la planète et qui sapent eux-mêmes parfois la confiance dans le système multilatéral, puisque certaines résolutions onusiennes ne sont pas respectées. On en déduit donc

que si le droit international ne prévaut pas dans ces domaines, il n'y a aucune raison à ce qu'il fasse autorité en matière d'action climatique, décrypte encore Tosi Mpanu Mpanu, qui s'inquiète aussi de la réélection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Nous savons qu'il fait parti des climato-sceptiques, qu'il était partisan de la sortie des Etats-Unis de l'Accord de Paris et même de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le texte sur lequel repose la gouvernance mondiale sur le climat. Son retour au pouvoir est donc assez préoccupant puisque les engagements auxquels les Etats-Unis ont souscrit risquent de ne pas être respectés. Cela risque alors de miner toute confiance et de créer un désengagement de chacun ». Sans compter qu'à cela s'ajoute aussi un certain nombre de crispations dans les relations Nord-Sud. La principale est née de la promesse - non tenue dans les temps - faite en 2009 par les pays développés de verser aux pays en développement une aide de 100 milliards de dollars par an entre 2020 et 2025. Alors que les pays du Nord sont les responsables historiques du changement climatique, les pays du Sud, qui en paient aujourd'hui le prix fort, estiment qu'il est de leur devoir de rembourser leur dette climatique. Pour eux, il s'agit aussi d'une façon de rétablir la confiance dans le multilatéralisme.

Placide Onguéné

## TRUMP À LA MAISON-BLANCHE

## Excès de pétrole, dollar fort, guerre commerciale

Alors que Donald Trump s'apprête à devenir le 47e président des États-Unis, le monde des affaires et de l'énergie est en alerte quant aux répercussions de cette arrivée sur l'équilibre fragile du marché pétrolier. Ce retour pourrait en effet intensifier une série de pressions sur l'offre et sur les politiques monétaires des pays producteurs ainsi que les partenaires de la plus grande puissance économique du monde.

En septembre dernier, l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) a relevé ses prévisions pour la production pétrolière américaine de 2024, anticipant une augmentation de 20 000 barils par jour pour atteindre un total de 13,25 millions de barils par jour. Pour 2025, elle anticipe une hausse de la production à 13,67 millions de barils par jour. Cependant, avec le retour de Donald Trump à la présidence, ces chiffres pourraient connaître une croissance encore plus importante. En effet, l'une des promesses phares de Trump reste son soutien inconditionnel à la production nationale de pétrole et de gaz, un secteur qu'il a considérablement renforcé lors de son premier mandat.

Si cette politique est reprise, les États-Unis pourraient accroître leurs parts de marché. Un choix qui signifierait non seulement une offre énergétique abondante pour le pays, mais aussi une perte de débouchés pour des pays producteurs comme le Nigeria par exemple, traditionnellement exportateurs de brut vers les États-Unis.

Pour le géant ouest-africain, dont les exportations pétrolières sont un des piliers de l'économie, ce virage américain représenterait un coup dur supplémentaire, en raison de la contraction des marchés disponibles. L'administration Trump devrait ainsi balayer du revers de la main les efforts entrepris jusque-là par les États-Unis dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'industrie pétrolière. Le retour de Donald Trump pourrait ainsi

symboliser bien plus qu'un changement de direction pour les États-Unis. Il incarne un défi économique majeur pour les marchés mondiaux, particulièrement pour les exportateurs de pétrole comme le Nigeria. A ce propos, l'OPEP+ devrait se retrouver pour paramétrer à nouveau ses options sur le marché de l'offre et les adapter aux nouvelles réalités qui se profilent, tout en maintenant l'équilibre entre ses parts de marché et un prix du baril abordable.

L'autre point critique pour les économies dépendantes du pétrole est le renforcement du dollar américain. Le magnat de l'immobilier pourrait mettre en place une politique budgétaire expansionniste qui, en stimulant la demande intérieure, entraînerait des pressions inflationnistes et inciterait la Réserve fédérale à maintenir des taux d'intérêt élevés. Ce scénario consoliderait le dollar, rendant plus coûteuses les importations pour les pays dont la monnaie est déjà affaiblie et accroissant les remboursements de leur dette extérieure. Pour ces pays, la solution résiderait indubitablement dans une diversification accrue de leurs économies, réduisant leur dépendance au brut pour atténuer les effets déstabilisants des chocs extérieurs.

Sur un autre volet, le retour de Trump à la Maison-Blanche présagerait également un regain des tensions commerciales, notamment avec la Chine et l'Union européenne. La perspective de nouvelles hausses de tarifs douaniers pourrait plonger le monde dans une guerre commerciale, engendrant une volatilité accrue sur les



11 Donald TRUMP, Président élu des USA

marchés financiers et pénalisant les grandes économies exportatrices. Ces turbulences se traduiraient par un climat d'incertitude pour les investisseurs et une hausse de la demande pour les valeurs refuges comme le dollar ou le bitcoin, renforçant encore les difficultés des économies émergentes dépendantes des exportations pétrolières.

Les signes annonciateurs de la friosité du marché concernant l'arrivée de Donald Trump au pouvoir et ses éventuelles conséquences sur le commerce mondial se font déjà ressentir. À l'annonce de son

élection, l'or a chuté de 1,5 %, pénalisé par le renforcement du dollar et la hausse des rendements des bons du Trésor, tandis que les actions chinoises ont reculé, sous l'effet de nouvelles inquiétudes quant aux tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Dans les heures qui ont suivi, les devises des principaux partenaires commerciaux des États-Unis, dont l'euro, le yuan chinois et particulièrement le peso mexicain, ont toutes perdu de la valeur face au dollar américain.

Félix Victor Dévaloix



## BEYOND TRAVEL...

- ◆ Air ticket
- ◆ Travel Insurance
- ◆ Visa assistance
- ◆ Hôtel Booking
- ◆ Car rental
- ◆ Airport transfer
- ◆ Tour package
- ◆ Event Management



+237 233 42 66 37

+237 676 64 64 57

+237 695 98 50 96

Arckin Iarrexble ticbro, 2niitege Pette-!

servicedesli @akiba-travel.com

www.akiba-travel.com